016-211600903-20230322-2023_22-DE Reçu le 24/03/2023

Mis en ligne le 19 mars 2023



Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice : 27 Membres présents : 19 Suffrages exprimés : 25 République Française

Délibération N° 2023-22 Conseil Municipal du 22 Mars 2023

DATE DE CONVOCATION: 15 Mars 2023

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS: K. GAI - B. LAFAYE -- M. VILLEGER - M.H. AUBINEAU - T. DEGRANDE - P. FRÉON - M.A. CHEVALIER - G. MICHELY - J.P. DESLIAS - J.F. CESSAC - P. ORMECHE - W. BOURGEAU - A. DUBRUN - H. ROSARIO - E. CLEMENTEL -P. BERTON - C. RAFIN - J. MARTINEAU - P. MAURY

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR: G. MIGNON donne pouvoir à M.A. CHEVALIER - K. PERROIS donne pouvoir à B. LAFAYE - S. BROUILLET donne pouvoir à M.H AUBINEAU - F. GUIRAO donne pouvoir à M. VILLEGER - S. RAYNAUD donne pouvoir à C. RAFIN - S. DELIMOGES DONNE POUVOIR A P. BERTON

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS : G. MIGNON – K. PERROIS - S. BROUILLET- F. GUIRAO - S. RAYNAUD – S. DELIMOGES

CONSEILLERE MUNICIPALE ABSENTE: S. BUTET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : K. GAI

BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-12, le vote du compte administratif par l'organe délibérant doit intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice considéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-14, le Conseil Municipal a élu Monsieur Patrice FREON, Conseiller Municipal délégué, en qualité de Président de séance pour le vote du Compte Administratif,

Considérant la conformité des résultats du Compte Administratif et du Compte de Gestion certifiée par Monsieur le Trésorier,

Considérant les résultats obtenus dans le Compte Administratif 2022 du budget principal :

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Exercice 2022				
Chapitre	Désignation	Budgétisées	Réalisées	Pourcentage		
023	Virement à la section d'investissement	864 764,81 €				
022	Dépenses imprévues	5 000,00 €		0,00%		
011	Charges à caractère général	726 281,50 €		0,00%		
012	Charges de personnel	1 778 100,00 €	1 697 260,22 €	79,99%		
014	Atténuation de produits	234 963,00 €	230 876,00 €	95,45%		
65	Autres charges de gestion courante	284 270,00 €	236 860,33 €	98,26%		
66	Charges financières	38 500,00 €		83,32%		
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	36 955,30 €	95,99%		
68	Dotations aux provisions		1 542,20 €	30,84%		
042		1 121,00 €	- €	0,00%		
042	Opérations d'ordre entre sections	175 000,00 €	170 418,10 €	97,38%		
		4 113 000,31 €	2 954 858,94 €	71,84%		

016-211600903-20230322-2023_22-DE Peçu le 24 03/2023

			10-2			
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Exercice 2022				
Chapitre	Désignation	Budgétisées	Réalisées	Pourcentage		
	Résultat de fonctionnement reporté	762 261,66 €	- €	0,00%		
002	Atténuation de charges	9 400,00 €	9 873,10 €	105,03%		
70	Produits des services et du domaine	247 200,00 €	270 994,47 €	109,63%		
73	Impôts et taxes	2 268 880,00 €	2 299 663,00 €	101,36%		
74	Dotations, subventions et participations	628 450,00 €	602 091,52 €	95,81%		
75	Autres produits de gestion courante	188 318,20 €	63 551,08 €	33,75%		
76	Produits financiers	50,00 €	37,68 €	75,36%		
77	Produits exceptionnels	5 500,00 €	8 264,20 €	150,26%		
78	Reprises sur provisions	- €	256,56 €	-		
042	Amortissement des subventions	2 940,45 €	2 940,45 €	100,00%		
042	7 and more and an analysis of the second sec	4 113 000,31 €	3 257 672,06 €	79,20%		

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Exercice 2022				
Chapitro	D' I Ware	Budgétisées	Réalisées	Pourcentage		
Chapitre	Solde d'exécution d'investissement reporté	193 195,39 €	- €	0,00%		
001	Dépenses imprévues	9 945,54 €	- €	0,00%		
020	Amortissement des subventions	2 940,45 €	2 940,45 €	1.00,00%		
040 16	Emprunts et dettes assimilées	161 000,00 €	160 986,46 €	99,99%		
20	Immobilisations incorporelles	2 184,00 €	- €	0,00%		
204	Subventions d'équipement versées	324 571,99 €	143 828,05 €	44,31%		
21	Immobilisations corporelles	324 317,18 €	108 635,79 €	33,50%		
23	Immobilisations en cours	4 170 552,73 €	641 598,32 €	15,38%		
45	Opérations pour compte de tiers	28 312,06 €	1 556,94 €	5,50%		
40	Operation a past of the past o	5 217 019,34 €	1 059 546,01 €	20,31%		

	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Exercice 2022				
Chapitro		Budgétisées	Réalisées	Pourcenta g e		
Chapitre	Virement de la section de fonctionnement	864 764,81 €	- €	0,00%		
021	Produits des cessions	77 300,00 €	- €	0,00%		
10	Dotations, fonds divers et réserves	255 621,00 €	170 016,79 €	66,51%		
13	Subventions d'investissement	1 426 750,47 €	438 855,17 €	30,76%		
16	Emprunts et dettes assimilées	2 172 000,00 €	- €	0,00%		
20	Subventions d'investissement	- €	5 793,91 €	-		
45	Opérations pour compte de tiers	245 583,06 €	- €	0,00%		
	Opérations d'ordre entre sections	175 000,00 €	170 418,10 €	97,38%		
040	- CP - C - C - C - C - C - C - C - C - C	5 217 019,34 €	785 083,97 €	15,05%		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la commune de Châteauneuf-sur-Charente, décide PAR 25 VOIX POUR (Monsieur le Maire, Jean-Louis LEVESQUE, sort de la salle et ne prend pas part au vote) :

D'arrêter les résultats tels qu'obtenus dans le Compte Administratif 2022 du budget principal de la Commune.

016-211600303-20230322-2023_22-DE Regu le 24/03/2023



REPUBLIQUE FRANÇAISE

NOTE DE PRESENTATION

DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRe du 7 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le compte administratif 2022, disponible sur le site internet de la ville (www.chateauneufsurcharente.fr).

Le compte administratif de la commune de Châteauneuf-sur-Charente

Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées en 2022. Après validation des résultats par le Service de Gestion Comptable de Cognac, le compte administratif 2022 est le suivant :

Résultat d'exécution de l'exercice 2022

Sections	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	2 954 858,94 €	3 257 672,06 €	302 813,12 €
Investissement	1 059 546,01 €	785 083,97 €	- 274 462,04 €
Totaux	4 014 404,95 €	4 042 756,03 €	28 351,08 €

L'affectation des résultats

La procédure obligatoire d'affectation des résultats permet :

- Soit l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement reporté,
- ♣ Soit la couverture du déficit éventuel d'investissement. Il s'agit alors d'un prélèvement sur l'excédent de fonctionnement pour couvrir le déficit cumulé d'investissement,
 - 4 Ainsi le solde est reporté en excédent de fonctionnement.

Sections	Résultat de clôture 2021	Prélèvement 2022	Solde 2022	Résultat de clôture 2022	Restes à réaliser 2022	Prélèvement 2022	Solde reporté en 2022
Fonctionnement	762 261.66 €	- €	302 813.12 €	1 065 074,78 €		- 712 732,46 €	
Investissement	- 193 195,39 €		- 274 462,04 €	- 467 657,43 €	- 245 075,03 €		
Totaux	569 066,27 €	- €	28 351,08 €	597 417,35 €	-245 075,03 €	- 712 732,46 €	352 342,32

016-211609303-20230322-2023_22-DE Reg: le 24 03/2023

La Capacité d'Autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement brute (CAF Brute) : Excédent des recettes réelles de fonctionnement par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement

Charges de personnel	Ressources fiscales			
1 697 260,22 €	2 299 663,00 €			
Contingents, subventions versées				
236 860,33 €				
Charges financières				
36 955,30 €				
Autres charges	Dotations, subventions			
580 946,79 €	602 091,52 €			
230 876,00 €	Autres produits			
1 542,20 €	9 873,10 €			
2 784 440,84 €	270 994,47 €			
	63 551,08 €			
CAF Brute	37,68 €			
470 034,21 €	8 264,20 €			
CALL CONTROL OF THE SAME AND TH	3 254 475,05 €			

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) : la CAF brute permet de couvrir le remboursement en capital des emprunts, et pour le reliquat éventuel, de disposer de financement propre pour les investissements.

CAF Nette:

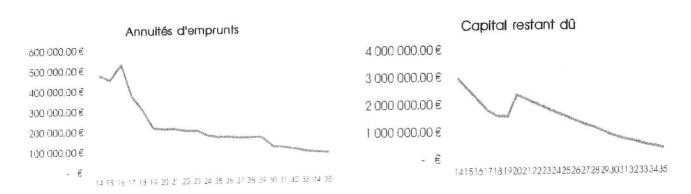
CAF Brute 470 034,21 €

Remboursement du capital des emprunts 160 986,42 €

309 047,79 €

La structure et la gestion de la dette

Les emprunts réalisés par la Commune de Châteauneuf-sur-Charente sont à aujourd'hui des emprunts à taux fixe. L'évolution de la dette (annuités et capital restant dû) est en baisse.



016-211600903-20230322-2023_22-DE Repu le 24/03/2023

Niveau des taux d'imposition

Les taux d'imposition communaux sont stables depuis 2014. Seules les bases évoluent, elles nous sont transmises par les Services des Impôts annuellement (hausse des bases d'imposition de 7,1 % en 2023).

Depuis 2021, les communes ne perçoivent plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Cette perte de ressources est compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties auquel est appliqué un coefficient correcteur d'équilibrage.

Principaux ratios

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Ratio 1	819	847	843	821	766	743	739	756	773
Ratio 2	462	552	415	312	358	320	330	321	332
Ratio 2bis			528	579	687	638	632	629	584
Ratio 3	965	967	960	1032	967	898	893	896	904
Ratio 4	381	113	219	106	258	357	401	469	249
Ratio 5	941	718	619	490	432	414	639	592	546
Ratio 6	220	203	158	165	142	124	117	114	108
Ratio 7	56,8	57,6	59,8	57,1	58,2	60,1	61,1	61,0	61,0
Ratio 9	95,8	98,2	101,2	87,5	85,8	89,2	89,3	90,8	91,6
Ratio 10	39,5	11,7	22,8	10,2	26,7	36,8	44,9	52,4	27,5
Ratio 11	97,5	74,3	64,4	47,5	44,7	46,1	71,6	66.0	60,4

Ratio 1 : dépenses réelles de fonctionnement / population

Ratio 2: produit des impositions directes / population

Ratio 2bis: produit des impositions directes / population (ce ratio tient compte des prélèvements pour reversements de fiscalité et de la fiscalité reversée aux communes par leur groupements à fiscalité propre).

Ratio 3 : recettes réelles de fonctionnement / population

Ratio 4: dépenses d'équipement / population

Ratio 5: dette / population

Ratio 6: dotation globale de fonctionnement / population

Ratio 7: dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (hors opération d'ordre)

Ratio 9: marge d'autofinancement courant soit (dépenses réelles de fonctionnement + remboursement de la dette) / recettes réelles de fonctionnement

Ratio 10: taux d'équipement soit dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement

Ratio 11: taux d'endettement soit dette / recettes réelles de fonctionnement

016-211690303-20230322-2023_22-DE Regu le 24/03/2023

Effectifs de la collectivité et charges de personnel

L'effectif de la collectivité reste stable avec 49 agents. Les charges de personnel ont subi une hausse en 2022 notamment en raison de la hausse du point d'indice au 1^{er} juillet 2022 et elles représentent 57,44% des dépenses totales de fonctionnement de la commune.

